



V.A.E. Validation d'Acquis de L'Expérience

LE **CFB** PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE
DEMARCHE VAE

Vous êtes :

- Salarié des entreprises privées
- Demandeur d'emploi
- Bénévole
- Aidant familial

Vous avez :

Exercé une activité continue ou non, en
rapport avec la certification envisagée

OBJECTIFS

- Valoriser et faire reconnaître officiellement par un diplôme les compétences acquises tout au long de votre vie
- Mettre en cohérence sa certification professionnelle avec son niveau de responsabilité
- Evoluer professionnellement
- Faire reconnaître ses compétences
- Développer sa confiance en soi



DUREE – MODALITE

Jusqu'à 30 heures d'accompagnement
individuel pour la rédaction du livret 2

Durée moyenne entre 6 et 8 mois
(calendrier établi selon les disponibilités du
bénéficiaire)

Accompagnement réalisé en présentiel
et/ou distanciel

FINANCEMENT

**France VAE prend en charge
l'ensemble des frais de parcours.
Présentation du dossier lors de la 1^{ère}
phase de l'accompagnement**

Nom des étapes	Tarif horaire maximum	Volume horaire maximum
Faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier en entretien poste jury	Forfait 300 €	Forfait
Accompagnement individuel	70 €/heure net	30
Accompagnement collectif	35 €/heure net	20
Frais de Jury	Forfait 350 € net	Forfait

Il est à noter que le parcours est à adapter au besoin du candidat au regard de son objectif de certification, de son profil et de sa situation. Ainsi, un parcours peut n'être constitué que d'heures d'accompagnement individuel. Le nombre d'heures précisées dans le tableau est bien l'indication du **maximum possible et non ce qui doit être prescrit systématiquement.**

DEROULEMENT

DATE ET DELAI D'ACCES : Dès réception de la demande sur la plateforme France VAE, l'APP se doit d'accuser réception sous 48 heures et de prendre contact avec le candidat sous 7 jours maximum. Planning d'accompagnement co-construit avec le candidat.

- 1 – accueil par l'Architecte Accompagnateur des Parcours (APP) : information sur la VAE, les étapes et la procédure, aide au choix du diplôme
- 2 – co-constitution du parcours individualisé d'accompagnement, le parcours peut être composé d'accompagnement, de parcours formatif et/ou d'immersion professionnelle
- 3 – constitution du dossier de faisabilité et de financement avec AAP
- 4 – si avis de recevabilité prononcé par le certificateur, rédaction du dossier de validation : accompagnement par le CFB pour l'écriture et l'analyse pratique, préparation à l'entretien avec le Jury
- 5 – entretien avec le Jury

MODALITES D'EVALUATION : Faisabilité de la demande, Jury de certification

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Lieu accessible pour l'accueil aux personnes en situation de handicap. Les APP sont en capacité de proposer les adaptations nécessaires pour rendre l'accompagnement accessible aux personnes en situation de handicap.



www.cfbfc.fr

Centre de Formation Bourgogne Franche-Comté (CFB)
Formation professionnelle & CFA
15, Impasse des Saint-Martin
25000 BESANCON
Tél. 03.81.47.92.92

